



Concours des maisons fleuries

La SEM SCH reçoit le 1^{er} prix !

Organisateur depuis de nombreuses années du Concours des Balcons Fleuris à destination de ses locataires, la SEM SCH est à nouveau passée des coulisses à la lumière, se voyant attribuer le premier prix dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries piloté par la Ville de Sarreguemines, catégorie Bâtiments publics et copropriétés !

Particulièrement distingué, le siège situé rue Geiger a séduit le jury par la densité de ses compositions en balconnière. Le parvis devant l'entrée du bailleur a également convaincu, dans des tons de fruits rouges.

Pour le directeur Régis GLATZ, « SCH est heureux de voir la qualité du travail de ses agents en matière de fleurissement récompensée »... et espère que cette belle valorisation éveille d'autant plus de futures mains vertes dans les quartiers.

”SCH est heureux de voir la qualité du travail de ses agents en matière de fleurissement récompensée”

Dites-le avec des fleurs !

Pour sa 44^{ème} édition, le Concours des Balcons Fleuris organisé par SCH a pour thème Reflets d'automne et orange. Avec généralement une centaine de participants pour une cinquantaine de lauréats, ce concours est toujours très apprécié des habitants. Alors, n'hésitez pas et laissez libre cours à votre créativité florale ! Le passage du jury est prévu fin juillet.



On fait le point sur les travaux !

Rue des Alouettes (photo)

La rénovation globale des équipements techniques de 58 logements ainsi que la reprise de leur enveloppe thermique sont actuellement en voie de finalisation. Ces travaux conséquents offriront une nette amélioration du confort des locataires.

Rue du Vieux Chêne

Depuis ce printemps une importante réhabilitation de l'ensemble Vieux Chêne 2 a lieu. Elle concerne notamment, une révision complète de l'enveloppe thermique avec le remplacement des menuiseries ainsi que la réfection de l'isolation extérieure et du toit. Les pièces dites humides (cuisines, salles de bain et toilettes) seront aussi rénovées (sanitaires, sols et papier peint). Les travaux devraient être achevés début 2024.

Rue Jaunez

Une opération de réhabilitation de l'enveloppe thermique est actuellement en cours sur le bâtiment de la rue Jaunez. Les menuiseries seront remplacées alors que l'isolation extérieure et celle des combles seront refaites à neuf.

Ouverture des bureaux rue Geiger :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Téléphone : 03.87.95.06.44 • courriel : contact@sem-sch.fr
Astreinte technique hors horaires de bureau à contacter uniquement en cas d'urgence : 06 71 04 68 87

www.sem-sch.fr



N°04 - ÉTÉ 2023

Numéro édité à 1600 exemplaires
Directeur de la publication : Régis GLATZ
Rédaction : Grégory BITSCH
Maquette / Impression : TITEUX COMMUNICATION
Photos : Grégory BITSCH - Adobe Stock
N°ISSN : 2823-4227

Votre bailleur vu à la loupe !

Chaque année le Conseil d'Administration de la SEM SCH tire le bilan de l'année écoulée. Les principaux chiffres de 2022 sont désormais connus et témoignent de l'activité de votre bailleur qui place depuis de nombreuses années la qualité d'accueil et du cadre de vie au sommet de ses priorités. Explications en chiffres !

LES LOGEMENTS

- › 1572 logements au total
- › 1519 logements à Sarreguemines
- › 53 logements sur le territoire de l'Agglo hors Sarreguemines
- › 302 logements foyers
- › 10 locaux commerciaux
- › 14 réunions de la Commission d'Attribution des Logements et d'Occupation des Logements et 161 attributions de logements en 2022
- › 144 baux signés.

OCCUPATION DU PARC

- › 3459 personnes logées
- › 2,25 personnes par logement en moyenne
- › Un taux de vacance de 4,95%

DES TRAVAUX POUR DAVANTAGE DE CONFORT

- › 178 logements en chantier en 2022
- › 3 915 € par logement investis dans le cadre des travaux de remise en état des logements avant relocation

SCH À VOTRE ÉCOUTE

- › 9474 appels réceptionnés
- › 4369 entretiens en présentiel
- › 2684 demandes d'intervention traitées par le service technique.



Régularisation des charges locatives 2022

Afin d'atténuer l'augmentation des coûts de l'électricité et du gaz à usage collectif pour l'année 2022, les pouvoirs publics ont instauré un « bouclier tarifaire » sous forme de remise imputée sur les coûts récupérables auprès des locataires. Les avoirs relatifs au bouclier tarifaire à déduire de vos charges locatives pour l'année 2022 vont nous parvenir début juillet 2023.

C'est pourquoi, les décomptes de régularisation des charges locatives habituellement réalisés au printemps, vous parviendront fin août 2023, pour être quittancés fin septembre 2023.

La SEM SCH, acteur engagé dans la réinsertion !

Pour les jeunes en quête de repères, la voie qui mène à l'âge de raison est parfois semée d'embûches. Grâce au partenariat efficace entre l'association Courrez avec Nous (CAN), le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'UDAF et la SEM SCH, huit jeunes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique visant à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Aider, accompagner, sensibiliser... les moyens pour concrétiser le beau projet porté par le CAN sont multiples. Ils reposent tous sur les valeurs refuges du travail et du sport. Encadrés par Hocine BOUTOUBAT, ancien éducateur spécialisé et membre actif du CAN et plusieurs conseillers du SPIP, les jeunes ont eu l'opportunité de participer à des chantiers éducatifs, chez les pompiers de Sarreguemines (initiation au secourisme), au Musée de la Faïence (découverte du patrimoine et travaux pratiques) et auprès de la SEM SCH. Chez ce dernier, durant trois jours, ils ont découvert le quotidien des équipes de proximité encadrées par Mohamed BENTOUTA, au cœur des quartiers.



Au programme : entretien du patrimoine bâti, jardinage, bricolage et travaux divers. Ces multiples activités ont été le socle d'un travail préparatoire, préalable à un temps forts exceptionnel : un séjour sportif et citoyen dans les Alpes !

L'aventure a eu lieu début juin et a mené les huit jeunes et leurs encadrants à Briançon. Durant dix jours, ils ont vécu en autonomie dans un ancien presbytère. Le quotidien du groupe a fait la part belle aux activités et à la vie en collectivité. Les jeunes sont ressortis de cette expérience apaisés, plus posés et responsables. Ils ont également prêté main forte à la commune de Puy-Saint-André dans le cadre de travaux d'aménagement d'un cheminement touristique.



C'est la fête des voisins avec le CMSEA* !

Le 2 juin dernier, c'est au parc de l'Allmend que les habitants du quartier ont célébré le retour de la fête des voisins. Ballons colorés, tables, bancs, chapiteau et quelques boissons... tout était réuni pour animer l'après-midi dans la bonne humeur !

À l'origine de ce rendez-vous festif, l'équipe de prévention du CMSEA. Moselis, la SEM SCH et les habitants ont collaboré pour faire renaître ce moment de partage et de convivialité. Objectif pour les organisateurs : resserrer les liens après les contraintes de la récente crise sanitaire. Sarreguemines Confluences Habitat a pris part à l'organisation en participant au financement du projet et en apportant son soutien logistique.

Au regard des nombreux sourires et de la belle ambiance, la fête des voisins version 2023 a fait un tabac, pour le plus grand bonheur des habitants du quartier qui ont déjà hâte de « remettre ça l'an prochain ! ».

*CMSEA : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'adolescence et des adultes.

Respectons les règles du mieux vivre ensemble !

Nous avons tous envie de vivre dans un environnement paisible ! Bien souvent, il s'agit même d'une priorité. Malheureusement, l'amabilité n'est pas toujours au rendez-vous entre voisins. Pourtant, mieux vivre ensemble est à notre portée, pour peu que chacun y mette un peu du sien ! Retrouvez ci-dessous quelques règles essentielles de savoir-être afin d'éviter autant que possible les troubles de voisinage.

Pas de bruits excessifs

- ▶ Tout bruit excessif est interdit 24h/24.
- ▶ Pensez à baisser le volume de la télé ou de la musique, en particulier entre 22h et 7h.
- ▶ Les travaux de bricolage ou de jardinage produisant du bruit sont interdits les dimanches et jours fériés. Ils peuvent être effectués uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ou les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Bien se comporter avec ses animaux

- ▶ Les animaux sont admis s'ils ne dérangent pas vos voisins et s'ils n'abîment rien.
- ▶ Votre chien doit être tenu en laisse dans les espaces communs et extérieurs. C'est une obligation !
- ▶ N'oubliez pas de ramasser les déjections de vos animaux.



La propreté dans les espaces communs

- ▶ Nettoyez derrière vous lorsque vous salissez.
- ▶ Ne laissez pas trainer vos ordures ménagères ou objets encombrants sur les paliers, même quelques heures.
- ▶ Ne jetez pas de mégots, d'objets ou de nourriture par les fenêtres.

Dialoguer... c'est important !

- ▶ Privilégiez le dialogue et l'écoute, restez poli et respectueux.
- ▶ Si votre voisin vous fait une remarque, restez zen et prenez-la en considération.
- ▶ Si vous organisez une fête, prévenez autour de vous. Attention : cela ne vous donne pas le droit de faire du bruit en excès pour autant.

Ça bouge à la SEM-SCH



Yan SOMMEN, responsable de la qualité de service !

Pilier de SCH depuis près de 15 ans et bien connu des locataires, Yan SOMMEN occupe désormais le poste de responsable de la qualité de service. Son nouveau rôle est de faciliter la communication entre les locataires et SCH ou les entreprises prestataires, dans les cas précis où les demandes ou doléances de ces derniers sont traitées de façon peu concluante. Lorsque le locataire est confronté à un problème, le gardien reste l'interlocuteur privilégié et essentiel à solliciter ! Yan SOMMEN intervient dans un second temps lorsque les réponses apportées sont contestées ou insatisfaisantes. Pour y parvenir, il sait faire preuve d'analyse, de pédagogie et surtout d'écoute pour améliorer dans la durée la qualité de service.

Il s'occupe également de la traçabilité du travail des gardiens, des questions générales autour de la qualité de service ainsi que de la gestion des sinistres. Enfin, Yan SOMMEN est assermenté pour mener d'éventuelles enquêtes de terrain en cas d'incivilités comme les troubles de voisinage ou les dépôts sauvages d'encombrants.



Robert DISTLER, nouveau gardien d'immeubles !

Robert DISTLER vient de renforcer les effectifs du service proximité. En sa qualité de gardien d'immeubles en poste à Beausoleil, ce Sarregueminois d'origine est au plus proche des locataires du quartier et à l'écoute de leurs sollicitations.

Sa mission : résoudre quotidiennement différents problèmes qui peuvent survenir dans les immeubles. Volets défectueux, fuite d'eau, fenêtres bloquées... la fonction nécessite d'être en capacité de détecter l'origine d'un problème technique. Mais son rôle de proximité réclame surtout sens du contact et empathie : deux qualités qui caractérisent bien cet ancien agent de sécurité et qui lui ont déjà permis de faire de belles rencontres parmi les locataires !

